

Comede

Comité pour la santé des exilé·e·s

Formation Accès aux soins et aux droits des personnes étrangères

2026

25 au 27 mars



FORMATION		
3 JOURS	25	26
MARS 2026		

Accès aux soins et aux droits des personnes étrangères

OBJECTIFS

CAS PRATIQUES ET CONNAISSANCES JURIDIQUES

- Maîtrise des dispositifs de protection maladie en France : connaître l'architecture du système français et son application aux ressortissants étrangers.
- Focus spécifiques sur certains publics : personnes nouvelles arrivées en France, mineur.e.s, demandeur.euse.s d'asile, vieux migrants et personnes âgées, citoyen.ne.s de l'Union européenne et personnes bénéficiaires de droits dans un autre Etat membre de l'Union européenne.
- Mise à jour sur la Complémentaire-santé-solidaire, AME, DSUV

PUBLICS VISÉS

- Professionnel·le·s et bénévoles participant à la prise en charge médicale, psychologique, sociale ou juridique de personnes étrangères
- Pas de prérequis supplémentaires attendus

OUTILS PÉDAGOGIQUES

FORMATS PAPIER ET ÉLECTRONIQUE

- Guide Comede et notes d'actualisation complémentaires
- Recueil des textes de référence applicables aux thématiques choisies
- Fac-similé de documents administratifs
- Modèles de lettres à l'administration et de recours aux juridictions
- Supports de formation (diapositives et copies papier)
- Documentation papier et mémoire USB contenant l'ensemble des ressources utilisées

INFOS PRATIQUES

- **3 jours** : 18 heures de formation / de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h
- Comede, **Hôpital Bicêtre, 78 rue du Général Leclerc, 94272 Le Kremlin Bicêtre** (métro 7 ou métro 14)
- **612€** pour cette session de 3 jours

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'à une semaine avant la date de la formation, sous réserve des places disponibles.

*Merci de joindre l'équipe du Comede pour que nous puissions étudier les possibilités d'accueil d'une personne en situation de handicap :
contact@comede.org*

PROGRAMME

Mercredi 25 mars : les fondamentaux

- **Révision sur le droit au séjour en France des étrangers :** Révisions méthodologiques travaux pratiques et partage d'expériences ; débrief et remise à niveau
- **Les quatre notions clés du système français de protection sociale (au sens large) :** résidence habituelle en France / ancienneté de présence / régularité du séjour / ancienneté de séjour régulier ou irrégulier
- **Protection maladie :** Architecture générale du système français ; Protection maladie des étrangers (dont focus AME et dispositif soins urgents et vitaux)

Jeudi 26 mars : approfondissements

• Cas pratiques, points techniques et focus publics spécifiques :

Pour rendre le contenu des interventions plus concret, nous vous invitons à venir avec des exemples de situations rencontrées dans votre pratique et si possible avec les documents administratifs associés anonymisés.

Points techniques dont : La définition de la régularité du séjour (la frontière assurance maladie vs AME) ; Durée des droits et durée du titre de séjour, et passage « assurance maladie vers AME » ; Date de début des droits par type de protection maladie, rétroactivité et factures hospitalières ; Justificatif d'identité et « identification » (identification, NIR, carte vitale)

Publics spécifiques. Exemples : **demandeur-deuse-s d'asile / mineur-e-s**, les catégories « **sans droits ouvrables** » et l'articulation avec les dispositifs de soins dits « **gratuits** » (permanences d'accès aux soins de santé **PASS**). **Migrants âgés** : focus protection maladie : titulaires d'une pension (retraite, réversion, invalidité, at-mp) de droit français, dont les titulaires d'une carte de séjour mention « **retraité** » ; l'article L160-3 du code de la sécurité sociale et la procédure dite « **cnarefe** »

Vendredi 27 mars : Thématiques spécifiques

- **Citoyens UE** (union européenne et états associés)
- **Citoyens non-UE titulaires de droits** dans un autre état membre UE
- **Recours, lieux ressources**, suivi de la formation et évaluation

Attention : il ne s'agit pas d'une formation globale sur « l'entrée, le séjour et l'éloignement des étrangers », ni sur le « droit au séjour pour soins ».

Des modifications peuvent être apportées au programme

INSCRIPTION

Lien d'inscription à la formation :

<https://framaforms.org/inscription-a-une-formation-comede-1742230827>

Une fois le formulaire d'inscription rempli, si la demande est validée, vous recevez un message électronique de confirmation. Les inscriptions validées font l'objet d'une convention de formation signée par le commanditaire ou le stagiaire et le Comede. Une convocation et un livret d'accueil seront transmises aux stagiaires par mail en amont de la formation.

Si la formation est complète votre demande d'inscription sera inscrite en liste d'attente.

En début et fin de stage, une évaluation de niveau est proposée aux participant-e-s. A l'issue du stage, une attestation de formation est adressée à chaque participant-e qui en fait la demande. Un formulaire d'évaluation globale de la formation est distribué aux stagiaires et transmis au commanditaire pour le retour sur le déroulé du stage.

Les **frais d'hébergement et de repas** ne sont pas pris en charge par le Comede.

Merci de joindre l'équipe du Comede pour que nous puissions étudier les possibilités d'accueil d'une personne en **situation de handicap** : contact@comede.org

Le Comede organise également des formations sur site.

Pour plus de renseignements, nous joindre au 01.45.21.39.32 ou écrire à contact@comede.org